



Département de Seine-et-Marne
Arrondissement de Meaux
Canton de Mitry-Mory

Monsieur le Député
Rodrigue KOKUENDO
Assemblée nationale
126 Rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

À Compans,
Le lundi 7 février 2022

Réf : JM/CV/JM n° 2022/091

Affaire suivie par Jennifer MARIE, service secrétariat du Maire

Objet : Demande de dotation de la commune de Compans au titre de la DGF et perception directe des droits de mutations

Monsieur le Député,

Comment ne pas se tourner vers le législateur seul habilité à prendre les initiatives politiques, juridiques et financières, pour rétablir une certaine équité entre les collectivités.

La commune de Compans, peuplée de 817 âmes, voit sa population doubler depuis des années lors d'une part, des flux migratoires des gens du voyage d'octobre à mai (200 personnes) et d'autre part, de l'installation de camps de Roms au sein de la commune depuis 2013 (650 personnes). Ces populations restent installées à demeure de nombreux mois sur le territoire Compansais. Elles n'hésitent pas à se brancher sur les points d'eau et d'électricité de la commune.

L'Etat, régulièrement saisi de ce problème, n'a visiblement que peu de solutions à apporter. La dernière forte intervention date de 2015, lors de la préparation de la COP21 à Paris.

Compans est située près de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle. Dernièrement, fin août 2021, un incendie s'est déclaré dans un camp de Roms qui, depuis, a déménagé sur un terrain en face traversant la liaison Meaux-Roissy. Cet incendie a contraint les forces du SDIS à intervenir durant cinq jours continus. Une centaine d'agents s'est employé nuits et jours pour en venir à bout. La commune a dû mettre toutes ses forces humaines et matérielles à disposition pour bloquer la circulation et aménager la sécurité dans la zone industrielle. Une zone industrielle classée SEVESO seuil haut.

Au-delà des problèmes récurrents qui sont provoqués par cette situation qui représente un drame écologique, nous devons également faire face aux nombreuses demandes humanitaires de ces femmes, hommes et enfants. En effet, nous fournissons chaque fois que possible des denrées alimentaires et chocolats (pour Noël, Pâques) en surplus venant de notre école ou de la caisse des écoles.

Notre école, composée de cinq classes, dont deux classes de maternelles, intègre déjà plus de 30% d'enfants par classe issus de la communauté des gens du voyage et des familles sédentaires qui demeurent depuis de nombreuses années dans deux quartiers de notre village (Moulin d'Ouacre et de Moulin de Condé). Comme elle accueille aussi des enfants issus de la même communauté d'une zone sédentarisée à Thieux.

Cette situation compliquée contraint la municipalité à réserver des moyens financiers de plus en plus importants pour faire face à tous les problèmes, notamment en matières de propreté, de sécurité et d'actions sociales. La commune dépense chaque année 15 000 € pour nettoyer les déchets sauvages.

Comme vous le savez certainement, ces populations vivent avant tout du fruit de leur travail d'artisans et de commerçants ambulants. Depuis 2020, début de la crise sanitaire, leurs activités n'ont cessé de diminuer, engendrant des difficultés de vie encore plus importantes. Dernièrement, nous avons pu constater que des entreprises du bâtiment venaient décharger des matériaux et pneus au camps pour 50 € par livraison.

Comment, devant cette situation, ne pas se tourner vers les députés pour leur demander de travailler avec nous et de reconnaître la particularité des communes qui devant ces situations pérennes et abandonnées, doivent seules, avec les Communautés de Communes ou d'Agglomérations, faire face et prendre en charge tous les induits financiers.

Comment ne pas demander que soit inscrit dans une loi de la République cette situation au même titre que pour les communes balnéaires qui pour d'autres raisons doivent faire face à l'augmentation de leurs populations, notamment en été ou en hiver.

Certes, ces situations sont sans aucun doute plus agréables à gérer et valorisantes pour les élus, mais nos problèmes méritent autant d'attention du législateur. En effet, notre commune ne perçoit rien au titre de la DGF.

Afin de permettre à notre village de préserver ses chances de développement dans le cadre de l'abandon de l'Etat de certains territoires comme le nôtre et de permettre de gérer au mieux ces populations, nous proposons que :

- La réforme de la DGF tant attendue, et souhaitée par toutes les associations d'élus, intègre cette problématique particulière et prévoit une dotation de l'état pour les communes concernées
- Soient surclasser ces communes dans une strate démographique supérieure
- La perception directe des droits de mutations à titre onéreux issus de leur territoire, soit versée au même titre que les communes de plus de 5 000 habitants ou classées station de tourisme

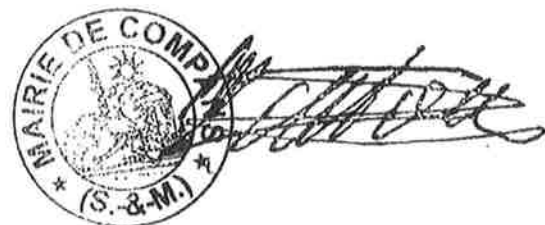
Bien évidemment, nous restons à votre disposition afin de répondre au mieux à vos questions, suggestions et propositions.

Mes services se tiennent prêt à vous fournir tous les documents que vous jugerez utiles à votre réflexion.

En espérant que vous comprendrez notre demande exceptionnelle qui ne pourra que rencontrer un écho positif des communes touchées par les mêmes situations.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Député, mes plus respectueuses salutations.

Le Maire
Joël MARION



Pièces jointes :

- État de la présence de caravanes dans les zones industrielles et de cabanes sur le camp de Roms (années 2021 – 2022)
- Courrier 2022-030 – sollicitation pour une rencontre et une aide dans le cadre de la présence d'un camp de Roms grandissant à Compans
- Rapport n°202200 0001 de la police municipale de Compans en date du 12/01/2022
- Remontées d'informations opérationnelles n°6 du SDIS
- Article de presse « le Parisien » du mercredi 19 janvier 2022 - huit ans et un incendie après, 500 Roms ont reconstruit un camp au bout des pistes de l'aéroport de Roissy
- Article de presse « le Parisien » du 4 septembre 2021 – Compans après l'incendie du camp de Roms, des pompiers surveillent toute reprise de feu au moins jusqu'à dimanche
- Article du journal « Info Compans » n°69 - décembre 2021 – les soldats du feu ont encore gagné une guerre, la commune continue le combat pour sécuriser son territoire !
- Courrier 2021-065 du 18 janvier 2021 – problème AVS
- Article de presse « le Parisien » du jeudi 20 février – Compans les nomades occupent son entreprise, il craint le dépôt de bilan
- Article du journal « Info Compans » n°67 – avril 2021 – Dossier la ZAC du Parc, vicissitudes et perspectives
- Courrier 2020-257 du SDESM du 4 septembre 2020 – rétablissement de la qualité de la fourniture pour les habitants du Moulin d'Ouacre
- Courrier 2020-13 du 8 janvier 2020 – problème branchements sauvages gens du voyage
- Courrier 2020-006 du 6 janvier 2020 – proposition d'une rencontre pour engager une action commune contre les actes de déforestation en cours sur la commune de Thieux
- Pétition du 9 décembre 2019 des locataires du Moulin d'Ouacre
- Courrier 2019-136 du 13 février 2019 - installation de gens du voyage dans la ZI Mitry-Compans
- Courrier 2019-023 du 7 mars 2019 – installation de gens du voyage dans la ZI Mitry-Compans
- Courrier 2014-0119 du député de Seine-et-Marne du 7 mai 2014 – camp de Roms

Destinataires :

- Président de l'Assemblée nationale
- Présidents des commissions de l'Assemblée nationale
- Présidents des groupes politiques de l'Assemblée nationale
- Députés de Seine-et-Marne
- Président et vice-Présidents du Sénat
- Présidents des groupes politiques du Sénat
- Sénateurs de Seine-et-Marne
- Ministre de la Transition écologique

Copies à :

- Monsieur BEFFRE, préfet de Seine-et-Marne
- Monsieur HONORE, sous-préfet de Meaux
- Madame MARGATE, conseillère départementale de Seine-et-Marne
- Lieutenant LERCH - Chef du centre d'incendie et de secours de Mitry-Mory
- Monsieur VASSEUR, Aéroport de Paris
- Monsieur le Président de la société des Pétroles Shell SAS
- Monsieur le directeur de la direction des routes d'Ile-de-France
- Monsieur DOLL, président de la CARPF
- Maires de la CARPF
- Madame LOPEZ, association de défense de l'environnement de Claye-Souilly et ses alentours
- Police Nationale de Villeparisis
- Presse locale

